RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00248
Numéro SIREN : 848 362 810
Nom ou dénomination : LONLY

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001398

A2019/001398

770550

Dénomination : **LONLY**

Adresse : **5 Avenue Gustave Eiffel Zone Industrielle de la Grue 26120 CHABEUIL**

N° de gestion : **2019B00248**

N° d'identification : **848362810**

N° de dépôt : **A2019/001398**

Date du dépôt : **20/03/2019**

Pièce : Rapport du commissaire aux apports du 19/03/2019 RAAP

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS (DROME)

770550

e3c consulting
expert comptable
commissaire aux comptes

SAS LONLY
5 Avenue Gustave Eiffel
ZI de la Grue
26 120 CHABEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR L'EVALUATION DES APPORTS ENVISAGES
AU PROFIT DE LA SAS LONLY
PAR MONSIEUR JEAN LUC LESOIN

• 38, rue Paul-Henri Spaak
26000 Valence
Tél. 04 75 59 47 33
Fax 04 75 59 30 23
Port. 06 20 90 55 40
contact@e3c-consulting.fr

SAS LONLY

5 Avenue Gustave Eiffel

ZI de la Grue

26 120 CHABEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR L'EVALUATION DES APPORTS ENVISAGES

AU PROFIT DE LA SAS LONLY

PAR MONSIEUR JEAN LUC LESOIN

SOMMAIRE

I. Présentation de l'opération et description des apports 4

1. Présentation de l'opération 4

2. Nature des apports – parts sociales de la SARL JLL DIFFUSION 4

II. Evaluation des apports 5

III. Diligences accomplies 5

IV. Conclusion 6

A l'associé unique,

En vertu des prescriptions de l'article L 225-147 du code de commerce, vous avez sollicité la nomination d'un commissaire aux apports, aux fins d'apprécier la valeur des parts sociales de la ***SARL JLL DIFFUSION*** apportées à la ***SAS LONLY*** dans le cadre de l'augmentation de capital de ladite SAS.

J'ai été désigné comme Commissaire aux apports avec pour mission :

- d'évaluer les apports effectués au profit de la ***SAS LONLY.***
- d'établir les apports effectués au profit de la ***SAS LONLY***.
- d'établir un rapport de mes vérifications et évaluations.

Conformément à cette mission, je vous présente ci-après, mon rapport établi après étude des comptes annuels de la ***SARL JLL DIFFUSION*** arrêtés au 31 décembre 2018, et contrôle des modalités de l'opération envisagée.

La valeur d'apport des titres de la ***SARL JLL DIFFUSION*** a été arrêtée dans le projet de contrat d'apport signé par le représentant de la société concernée.

I. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Monsieur Jean Louis LESOIN,
Né le 6 février 1968 à SOMAIN (59),
Divorcé par jugement du Tribunal de Grande Instance de VALENCE en date du 28 août 2017, non remarié depuis,
Demeurant Quartier la Paillette, 26 120 MONTMEYRAN,
De nationalité française,

apporte à la ***SAS LONLY***, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce qui est accepté pour ladite société par Monsieur Jean Louis LESOIN, ès-qualités, les biens ci-après désignés comme suit :

Quarante (40) parts sociales de la ***SARL JLL DIFFUSION***, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €uros, dont le siège social est à CHABEUIL (26 120) – 5 Avenue Gustave Eiffel – Zone Industrielle de la Grue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le n° 508 244 506.

2. NATURE DES APPORTS – PARTS SOCIALES DE LA SARL JLL DIFFUSION

La ***SARL JLL DIFFUSION*** est une société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €uros dont le siège social est à CHABEUIL (26 120) – 5 Avenue Gustave Eiffel – Zone industrielle de la Grue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le n° 508 244 506 ;

Elle a été créée le 30 septembre 2008 pour une durée de 99 années.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Elle a pour objet l'achat et la revente de tous matériaux et produits relatifs à la construction, l'entretien, la rénovation et l'amélioration de l'habitat, l'achat et la revente de chauffage solaire, bois et autres énergies renouvelables, l'achat et la revente de matériels de production d'énergie, la formation et tous conseils, études, assistances, et prestations diverses.

Le capital social s'élève à la somme de 10 000 €uros divisé en 100 parts sociales de 100 €uros chacune, entièrement libérées, réparties comme suit :

- **La SAS LONLY,**

Propriétaire de soixante parts sociales, ci 60 parts sociales

- **Monsieur Jean Louis LESOIN,**

Propriétaire de quarante parts sociales, ci 40 parts sociales

L'apport envisagé porte sur les 40 parts sociales détenues par Monsieur Jean Louis LESOIN.

Monsieur Jean Louis LESOIN sera propriétaire des 40 parts sociales de la ***SARL JLL DIFFUSION*** objet des présentes, dans le cadre du partage partiel de la communauté après divorce d'avec Madame Elodie BORONAD, devant intervenir le 22 mars 2019.

II. EVALUATION DES APPORTS

La valorisation des parts sociales a été effectuée selon des combinaisons de méthodes tant patrimoniales que sur le rendement, usuelles en matière de cession d'entreprise dans le domaine du commerce de matériaux pour l'habitat. La valorisation a tenu compte des retraitements nécessaires et de contextes particuliers.

La valorisation des parts sociales de la ***SARL JLL DIFFUSION*** a été retenue à 7 250 €uros l'unité.

Monsieur Jean Louis LESOIN fait apport à la ***SAS LONLY*** de 40 parts sociales de la ***SARL JLL DIFFUSION*** à la valeur retenue de 7 250 €uros la part sociale, soit 290 000 €uros.

III. DILIGENCES ACCOMPLIES

Dans le cadre de ma mission, je me suis attaché notamment à vérifier la pertinence de la méthode de valorisation utilisée et que les éléments retenus constituaient une base acceptable pour l'évaluation proposée.

En particulier :

- J'ai pris contact avec les conseils de la ***SARL JLL DIFFUSION*** pour obtenir les éléments d'information qui me paraissaient utiles ;

- Je me suis fait communiquer les derniers comptes annuels de la ***SARL JLL DIFFUSION*** arrêtés au 31/12/2018.
- J'ai effectué les travaux complémentaires qui m'ont paru nécessaires dans le cadre de l'appréciation de la valeur des apports ;
- J'ai obtenu une confirmation du dirigeant que les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues, et qu'il n'est intervenu aucun événement ou fait important dont il aurait connaissance et qui serait de nature à affecter, dans ses aspects les plus significatifs, l'évaluation des apports dans le cadre de l'opération envisagée.

IV. CONCLUSION

En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la valeur retenue pour les apports envisagés par Monsieur Jean Louis LESOIN s'élevant à 290 000 € (Deux cent quatre-vingt-dix mille €uros) n'est pas surévaluée.

Fait à VALENCE, le 19 mars 2019

Le Commissaire aux Apports



E3C Consulting
Fabrice FEUILLERAT